



PRINCIPAUTE DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

11

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

JUILLET 2009

édito

Il y a un peu plus d'un an, le JDA livrait son premier numéro dans les départements et les services de l'Administration. La volonté de créer un nouvel outil de communication interne avait été exprimée par le Ministre d'État lors du deuxième séminaire sur la modernisation en mars 2008.

Aujourd'hui, ce journal est le vôtre. Chaque mois, des agents et fonctionnaires de l'État sont invités à s'exprimer sur leurs domaines de compétences et sur les dossiers auxquels ils travaillent. Pour respecter la périodicité mensuelle du JDA, le Centre de Presse a, dès le début, mis en place une organisation que nous vous proposons de découvrir dans ce 11^e numéro. De la rédaction à l'impression, de nombreuses personnes interviennent dans la fabrication du JDA. Nous pensons en premier lieu aux référents, nommés à sa création au sein des départements, qui effectuent en amont un indispensable travail de préparation qui permet à ce journal d'être véritablement le reflet de l'Administration. Après quelques semaines de vacances, le JDA poursuivra à la rentrée sa mission d'information grâce à vous et tous ceux qui œuvrent à sa fabrication.

Prochain numéro : fin octobre

zoom



Monaco a accueilli le Tour

Retour en images sur cet événement en page 8



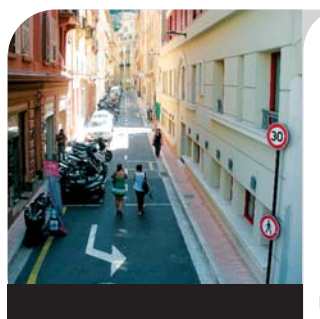
03

Centenaire du Corps
des Sapeurs-Pompiers



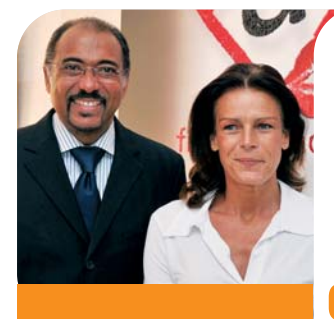
04

Les euros à l'effigie
de Monaco



06

La rue de la Turbie
piétonne



07

Visite du Directeur
de l'Onusida

jda

communication

LES ÉTAPES DE LA FABRICATION DU JDA

Il est l'une des nombreuses illustrations de la Modernisation de l'Administration, et celle-ci est directement destinée aux agents et fonctionnaires de l'Etat. Il y a un peu plus d'un an, le premier numéro du JDA (juin 2008) était diffusé auprès des services et sa formule, fruit d'une volonté exprimée par le Ministre d'Etat, d'une réflexion menée par le Secrétariat Général du Ministère d'Etat et d'une mise en œuvre confiée au Centre de Presse, n'a pas changé. Le JDA est conçu par et pour l'Administration avec l'objectif de refléter l'actualité des départements, leur quotidien, leurs missions et les nombreux projets qui engagent l'avenir de la Principauté.

La première étape est l'établissement du sommaire. Au sein des Départements, des correspondants* ont été désignés pour déterminer les articles à traiter. Ils contactent préalablement tous les services pour les inviter à proposer des sujets et sont membres à part entière du Comité de rédaction qui se réunit, au Ministère d'Etat, vers le 10 de chaque mois précédant la parution. Cette réunion a pour objet, avec des représentants du Centre de Presse et de la rédaction, de mettre au clair le "chemin de fer" du JDA, c'est-à-dire son déroulé page après page. Ce sommaire, une fois validé, servira de base à la rédaction.

Cette deuxième étape, confiée à une équipe rédactionnelle de



trois personnes extérieures à l'Administration, commence généralement dès la dernière semaine de chaque mois. Depuis juin, beaucoup d'entre vous ont été contactés par les rédacteurs... et ont été quelquefois surpris de l'être ! C'est ce qui fait la force du JDA et ce qui lui confère son caractère véritablement représentatif des réalités de l'Administration : les agents et fonctionnaires de l'Etat s'expriment sur leurs propres domaines de compétences, quel que soit leur poste, quel que soit leur niveau de responsabilité. Les rédacteurs rédigent ensuite les articles avec une préoccupation permanente : le "calibrage" des textes de manière à respecter les exigences de la mise en page, selon la charte graphique

conçue et réalisée par la société Media & Events. C'est à ce moment là que le JDA prend forme, du moins sur écran, avec la mise en place des textes et des photos, une phase suivie de près par le Centre de Presse. Nous sommes, à ce moment-là, à moins de deux semaines de la diffusion et le compte-à-rebours commence à s'égrener dangereusement ! Il reste encore quatre phases : les relectures au Centre de Presse ; la validation des textes par chaque Département ; l'impression du JDA par l'imprimeur monégasque Graphic Service (labellisé Imprim'Vert) quelques jours seulement avant la toute dernière étape, la diffusion interne des 3500 exemplaires imprimés. Celle-ci est assurée par les appariteurs du Ministère

* Les correspondants du JDA

- › **Secrétariat Général**
Marc VASSALLO
- › **Intérieur**
Robert GINOCCHIO
- › **Finances et Economie**
Elodie KHENG
Julien VEGLIA
- › **Affaires Sociales**
Candice FABRE
- › **Environnement/
Equipement/Urbanisme**
Julien CELLARIO
- › **Relations Extérieures**
Geneviève BERTI
Ninon DANA-HATTAB
- › **Fonction Publique**
Chloé MARTY
- › **Coordination
Centre de Presse**
Céline COTTALORDA
Lydie CALVAS-BLANCHON
Jean-Pierre DORIA

d'Etat qui déposent le JDA dans les services à disposition des agents et fonctionnaires de l'Etat. Une version en format pdf est également consultable, par tout public, sur le site internet du Gouvernement. Au mois d'août, le JDA prend quelques vacances, mais dès le 10 septembre, date probable de la prochaine réunion du Comité de rédaction, la fabrication du JDA 12 (octobre 2009) reprendra de nouveau selon cet ordre immuable.

ressources humaines

Le recrutement du vivier 2010 est lancé

Comme chaque année en juin, l'arrêté ministériel portant ouverture d'un concours en vue du recrutement de 5 nouveaux "élèves fonctionnaires stagiaires" est paru au Journal de Monaco le 19 juin. Le concours est ouvert aux jeunes diplômés de nationalité monégasque (Bac+4) susceptibles d'intégrer la promotion 2010 du vivier dès le 12 octobre 2009. Les candidats doivent adresser leur dossier à la DRHFFP avant le 14 septembre 2009. L'examen porte sur des épreuves écrites (culture générale, synthèse de documents administratifs), sur un oral devant un Jury présidé par M. Taschini* et sur un test d'anglais (écrit et oral). La réussite au concours ouvre la voie à une formation d'un an (cours théoriques et périodes de stage) au sein de l'Administration préparant à une éventuelle titularisation à un poste d'administrateur. La date précise du Concours n'est pas arrêtée à ce jour.

(*) Jury : M. TASCINI, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique*, M. Laurent ANSELMi, Délégué aux Affaires Juridiques auprès du Gouvernement*, Mme LAFOREST DE MINOITY, Inspecteur Général de l'Administration*, M. Marc VASSALLO, Secrétaire au Secrétariat Général du Ministère d'Etat ; Mme Marie-Pierre FASSIO, représentant les fonctionnaires auprès de la Commission Paritaire compétente, ou M. Eric Caisson, suppléant.
(*) Ou leur Représentant

Une nouvelle Commission de Contrôle des Informations Nominatives (CCIN)

La législation relative à la protection des informations nominatives a récemment évolué pour conférer à la CCIN le statut d'autorité administrative indépendante. Désormais, les membres de cette Commission sont nommés pour une période de cinq ans, renouvelable une fois, contre une durée renouvelable de trois années auparavant. De plus, dans le cadre de ces nouvelles dispositions législatives, la CCIN passe de trois à six membres, la qualité de suppléant ayant été supprimée. Ainsi, outre le membre proposé par le Conseil National, par le Conseil d'Etat et par le Ministre d'Etat, le Directeur des Services Judiciaires, le Conseil Communal et le Conseil

Economique et Social sont également appelés à proposer un membre de la Commission. Par Ordonnance Souveraine n° 2.231 du 19 juin 2009, M^{me} Stéphanie Vikström et M^m. Daniel Boeri, Jacques Sbarrato, Michel Sosso, Jacques Orecchia et Patrick Medecin ont été nommés. Ils succèdent à M. René Clerissi, Président de la Commission depuis son installation en 1998, M. Max Brousse, M. Renaud Risch Romani et M. Chérif Jahlan. Lors de son installation, la nouvelle Commission vient d'élire à sa tête M. Michel Sosso, M. Jacques Sbarrato ayant été élu vice-président

Département de l'Intérieur

Corps des Sapeurs-Pompiers : un centenaire très alerte

1909-2009, les comptes sont ronds pour le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco qui fête son Centenaire sur deux jours de commémoration, d'hommage et d'animations les 19 et 20 juin derniers. Une messe donnée à la Cathédrale de Monaco le premier jour, en présence du Souverain et des plus hautes autorités de l'Etat, a précédé l'un des moments les plus symboliques de cette célébration : S.A.S. le Prince Albert II baptisait la Salle d'Honneur de la caserne principale du nom d'Auguste Picandet, le premier commandant du corps des sapeurs pompiers de Monaco. L'occasion pour son actuel successeur, le lieutenant-colonel Christian Chevallier, de rendre hommage au Prince Albert 1^{er} à l'origine de la création en 1909 de cette "unité d'élite", organisée militairement, qui perpétue aujourd'hui une tradition d'excellence dans l'exercice quotidien de ses missions. Le Livre du Centenaire* ainsi que des correspondances originales entre le Prince Albert 1^{er} et Auguste Picandet, qui s'étaient connus sur le front de la Première Guerre Mondiale (Le Prince Albert 1^{er} était commandant dans l'Armée Française), ont été remis au Prince



Célébration du centenaire du Corps des sapeurs-pompiers de Monaco

Souverain. Une soirée de Gala, donnée le soir même dans la Salle des Etoiles du Sporting Monte-Carlo, a réservé d'autres surprises comme un numéro "d'échelle accrochée" présenté par les Sapeurs-Pompiers de Monaco et un clip vidéo retraçant 100 ans d'histoire, réalisé par le Centre de Presse. Le lendemain, samedi 20 juin, c'est au grand public que le Corps a voulu s'adresser en ouvrant les portes de la caserne de la Condamine toute la journée. De nombreuses animations, pour les grands et les petits, ont rencontré un grand succès populaire.

En décidant d'organiser militairement la compagnie à l'image du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, le Prince ALBERT 1^{er} avait choisi une unité d'élite. Il fixait ainsi le niveau à atteindre par cette jeune unité : l'EXCELLENCE.

(*) Le livre du centenaire du Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco, du Commandant Norbert FASSIAUX, Taurus Editions En vente au foyer militaire du Corps, 11 avenue du Port
Tél : + 377 93 15 60 40
Prix : 150€ port inclus.

compétences

LES CARABINIERS FORMÉS À L'EXIGENCE

La Compagnie des Carabiniers du Prince est à ce jour dotée d'un bureau de recrutement et d'instruction. A l'instar du recrutement, évoqué dans le précédent numéro, la formation, qui passera de 3 à 4 mois à partir de 2010, est particulièrement exigeante. En effet, il faut savoir qu'elle doit répondre à 2 priorités que sont l'Honneur et la Sécurité. Cela signifie rendre les Honneurs à S.A.S le Prince Souverain et à Sa Famille, assurer leur protection, la garde du Palais et ses Dépendances.

La formation du futur Carabinier va s'articuler autour de ces 2 piliers. Durant cette période relativement courte, il lui est demandé d'assimiler une somme importante de connaissances, aussi bien théoriques que pratiques, en particulier "l'Ordre Serré" qui est l'art de défilé au pas, et de manier l'arme, afin de

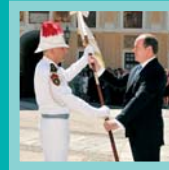
rendre les Honneurs.

A ces disciplines viennent s'ajouter des séances quotidiennes de sport : course à pied, natation, musculation et self-défense. D'une manière générale, l'enseignement de ces matières est en majorité assuré par des Carabiniers, titulaires d'un monitorat. Ce qui confère à ce "pôle instruction", autorité et efficacité. Tous les jours, cours théoriques et pratiques, conjugués aux séances sportives, s'enchaînent, ponctués de contrôles continus et inopinés. Ce rythme, particulièrement éprouvant sur le long terme, exige une concentration, un goût prononcé à l'effort et une capacité au surpassement obligatoire. La formation s'achève par un examen final qui s'étale sur 1 semaine. Une note de comportement, à fort coefficient, est attribuée à chaque élève-carabinier. En effet, la Compagnie des Carabiniers ne recherche pas

forcément l'élitisme, mais surtout l'homogénéité, avec un certain niveau d'éducation, une intelligence de situation et une bonne réactivité. Au regard de ces résultats, une Commission d'Officiers et de Sous-Officiers peut décider de maintenir ou pas l'élève-carabinier dans ses fonctions. Autant dire que la titularisation d'un jeune Carabinier est loin d'être acquise, la dernière commission ayant ainsi "remercié" un élève carabinier, sur les six en stage.

→ PROMOTION

M. le Colonel Luc FRINGANT est nommé Commandant Supérieur de la Force Publique, il exercera en outre des missions au sein de la Maison Souveraine avec le titre de 1^{er} Aide de Camp.



En bref

La 14^e Journée européenne du Patrimoine "Monaco et les Ballets Russes" s'inscrira, le dimanche 27 septembre, dans le cadre de la célébration du centenaire Diaghilev. Une visite guidée des grandes entités culturelles de Monaco (Les Ballets de Monte-Carlo, l'Orchestre Philharmonique de Monaco, la Salle Garnier de l'Opéra...) est au programme de cette manifestation organisée par la Direction des Affaires Culturelles. Entièrement gratuite, la Journée du Patrimoine est précédée, le samedi 26 septembre, d'un itinéraire transfrontalier qui conduit le public vers d'autres richesses culturelles entre Menton et Nice.



Une semaine consacrée au sport à l'école

C'est une première : une semaine sportive a été organisée à l'initiative de la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, du 22 au 26 juin 2009. Tous les enseignants d'EPS du Collège Charles III ont été mobilisés pour accueillir et initier les 285 élèves de 4^e du Collège Charles III. Différents sports ont été proposés durant toute la semaine : voile (Ecole de Voile), randonnée (Cap Martin et Mala), aviron (Société nautique), course d'orientation (Fontvieille), beach-volley (Larvotto), tennis et sports collectifs (centre de loisirs Albert II, base-ball et ultimate* (Stade des Moneghetti). Les activités étaient encadrées par les enseignants d'EPS avec la participation d'enseignants d'autres matières. L'objectif de cette première semaine sportive était de proposer aux élèves des activités les incitant à rester dans l'établissement scolaire dans le cadre de la reconquête du mois de juin, traditionnellement "creux".

(*) Sport collectif avec freesbee

Le Centre aéré prépare déjà la rentrée

Mis en place après les vacances de printemps, le centre aéré de la Principauté prépare déjà la prochaine rentrée. Dès le mercredi 16 septembre, les écoliers de maternelle et de primaire pourront à nouveau en profiter pendant toute l'année scolaire. Une étape hebdomadaire sans contrariétés, le but pour les enfants étant de venir s'amuser et participer les mercredi après-midi à des activités récréatives, diverses et variées. Les inscriptions pour les enfants en maternelle sont déjà ouvertes auprès de la Direction de l'Education Nationale et des services concernés, le centre aéré étant accessible aux enfants scolarisés de Monaco. Les parents doivent s'acquitter de quelques euros pour chaque journée passée au centre. Une dépense légère qui comprend les frais de questure ainsi que le transport au centre de loisirs sur la route de la Turbie, réalisé en navette.

Département des Finances et de l'Économie

compétences

LES EUROS MADE IN MONACO

La Convention monétaire liant la France à la Principauté de Monaco a conféré à cette dernière le droit de faire partie, en 2001, de la zone Euro. A ce titre, Monaco peut frapper ses propres pièces selon un quota qui représente, annuellement, 1/500^e de la frappe française. Sur la base de ce quota, le Gouvernement Princier détermine chaque année un programme de frappe. Ce quota peut être très faible certaines années et ne donner lieu à aucune frappe de pièces courantes, c'est à dire destinées à être mises en circulation. En effet, la fabrication industrielle de pièces courantes nécessite la frappe d'au moins 100.000 unités, ce qui n'est pas le cas pour les pièces de qualité supérieure ou pour les pièces de collection. Depuis l'avènement du Prince Albert II, très peu de pièces courantes ont été produites. Seule la pièce de 1€, millésime 2007, a été diffusée à 100.000 unités : 64.286 pièces ont été mises en circulation en 2007, 64.286 en

2008. Cette pièce répond en tout point à un cahier des charge fixé par l'Union Européenne : une face commune à tous les pays de la zone Euro, et une face "personnalisée" qui, à Monaco, est à l'effigie du Prince Albert II. Au titre de l'année 2009, le programme de frappe prévoit l'émission de 143.326 exemplaires d'une nouvelle pièce "Prince Albert" de 2 euros, dont la mise en circulation par la Trésorerie Générale des Finances vient de commencer. Pour éviter que



les collectionneurs ne s'en emparent avant même qu'elle n'ait circulé, la TGF insère des euros monégasques au sein de rouleaux "normaux" diffusés en Principauté. Une façon originale de "brouiller les pistes". Cette anecdote montre en tout cas à quel point l'euro monégasque est victime de sa rareté :

à peine est-il diffusé qu'il est retiré de la circulation par des "collectionneurs" qui les gardent jalousement ou alimentent la spéculation. Il est assez courant de retrouver des euros monégasques dans des sites internet de vente aux enchères. En plus de ces pièces courantes, de qualité standard, Monaco diffuse également des pièces de qualité supérieure, présentées



en coffret (comme la pièce de 2€ Princesse Grace 2007), ainsi que de véritables pièces de collection. En 2008, des pièces de 5€ argent et de 20€ or ont été frappées. Ces pièces de collection n'ont de valeur légale qu'à Monaco, où rien n'interdit, en théorie, de s'en servir pour des achats quotidiens !

La TVA a aussi baissé à Monaco

L'article 15 de la Convention fiscale franco-monégasque indique que la TVA est appliquée, dans les mêmes conditions, en France et à Monaco. C'est donc tout naturellement que la TVA réduite sur la restauration, d'initiative française, a baissé à 5,5% le 1^{er} juillet en Principauté. Madame Sophie Thévenoux, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, avait écrit dès le 22 juin à l'ensemble de la profession pour l'en informer, confirmant qu'une Ordonnance Souveraine fixerait ses modalités d'application. La TVA à taux réduits s'applique aux ventes consommées sur place, hors boissons alcooliques qui restent au taux de 19,6%. Dans son courrier, Madame Thévenoux recommandait également d'accompagner cette mesure, qui n'est pas sans conséquences



Baisse de la TVA sur la restauration

sur les recettes de l'État, "d'une amélioration de l'accueil concernant certaines prestations courantes" et invitait les professionnels à pratiquer à Monaco "des prix concurrentiels par rapport à ceux des communes françaises voisines".

tourisme



DÉBARQUEMENT IMMÉDIAT

En rade ou à quai, les bateaux de croisière font désormais partie intégrante du décor privilégié de la Principauté, l'été en particulier.

Dès qu'ils mettent pied à terre, les passagers peuvent compter sur un accueil personnalisé : la Direction du Tourisme et des Congrès a en effet mis en place un kiosque intermittent à leur intention. Conseillés par des hôtesses puis orientés, les estivants peuvent organiser leur court séjour monégasque en toute tranquillité. Un kit (le Cruise Kit pour deux personnes) leur est distribué avec, à l'intérieur, différents éléments destinés à faciliter leur escale sur le Rocher : un plan, un livret explicatif sur les centres attractifs de Monaco, le programme hebdomadaire des festivités... Sans oublier deux Pass réduction (qui peuvent donner par exemple accès aux musées) et trois cartes postales. Les deux points d'accueil (au Terminal des croisières pour les bateaux à quai et sur le terre-plein de la digue pour ceux restés en mer) peuvent ainsi se mettre en place une demi-heure avant l'arrivée des bateaux. Le dispositif n'est pas permanent et répond aux besoins des croisiéristes, selon les arrivées. Et pour faciliter encore plus la manœuvre, des hôtesses peuvent se rendre sur les bateaux afin d'accueillir les voyageurs avant même qu'ils ne débarquent.

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Organisation des secours médicaux lors des matches de football en Principauté de Monaco

La fréquentation du Stade Louis II lors de matches à risque impose une organisation spécifique des secours médicaux dont le but est double : à la fois assurer la prise en charge individuelle des spectateurs et pouvoir faire face à un afflux important de victimes.

En effet le risque de catastrophe est majoré dans ce type de rencontres sportives car elles se déroulent dans une enceinte close et, si on peut à priori écarter les risques dus à l'infrastructure elle-même, on ne peut ignorer ceux induits par les mouvements de foule et/ou le comportement passionnel des spectateurs.

Un classement, en fonction du risque, est effectué pour les 18 matches annuels qui sont joués à domicile.



Lors des matches "à risque" le dispositif adopté est le suivant :

- un poste de commandement général ;
- des postes de secours répartis dans le stade composés de médecins et infirmiers du Centre Hospitalier Princesse Grace (sur demande de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale) et de secouristes bénévoles de la Croix Rouge Monégasque ;
- un centre de répartition des victimes pré-équipé de façon à être opérationnel en cas de catastrophe ;
- des ambulances sont également présentes pour l'évacuation de joueurs et/ou de victimes.

santé publique

ALGUE OSTREOPSIS OVATA

Définition

L'Ostreopsis ovata est une algue microscopique unicellulaire qui vit habituellement dans les eaux chaudes des mers tropicales. Le trafic maritime favorise sa diffusion. Des conditions climatiques très favorables ont permis à cette micro algue de se développer sur nos latitudes.

En présence de conditions météorologiques marines favorables, l'algue *Ostreopsis ovata* peut donner lieu à une efflorescence. Lors d'efflorescences, les proliférations d'algues microscopiques atteignent des concentrations allant jusqu'à plusieurs millions de cellules par litre.

Un tel événement tout à fait naturel passe le plus souvent inaperçu. Toutefois, des désagréments peuvent être occasionnés aux personnes entrées en contact direct ou indirect avec des eaux abritant une telle algue.

Quels sont les effets ?

Les effets toxiques se limitent habituellement à des symptômes de type grippal : rhume, toux, fièvre (38°C), difficultés respiratoires et irritations de la bouche, de la gorge et des yeux.

Ces signes, qui apparaissent 2 à 6 heures après l'exposition par des aérosols marins, se résorbent

généralement entre 24 à 48 heures après leur apparition.

Des éruptions cutanées (rougeurs et démangeaisons), qui surviennent rapidement après contact direct de la peau avec l'eau de mer contaminée, ont également été observées.

La surveillance

Une surveillance environnementale du milieu marin a été mise en place par la Direction de l'Environnement du 1^{er} juillet au 31 août 2009. Des prélèvements d'eau de mer et d'algues sont réalisés en plusieurs points de la zone de baignade du Larvotto permettant d'identifier la présence d'*Ostreopsis ovata* et d'alerter les autorités sanitaires.

En effet, lorsque le seuil de "pré-alerte" est atteint (30.000 cellules par litre d'eau de mer), la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale informe/sensibilise les professionnels de santé et le Centre Hospitalier Princesse Grace à l'aide d'un mémo et d'une fiche de signalement sur ladite algue.

En cas de dépassement du seuil "d'alerte" (100.000 cellules par litre d'eau de mer), des dispositions relatives à la baignade sont alors adoptées par les services concernés.

un poste, une mission

PROFESSION : EDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Ils sont dix en tout. Dix éducateurs spécialisés à s'occuper de la vingtaine d'enfants pris en charge par le Foyer Sainte-Dévote. L'établissement est le seul du genre à exister en Principauté. Il accueille des jeunes placés sur ordonnance judiciaire, le plus souvent suite à des carences familiales graves. Agés entre 6 à 18 ans, certains sont là pour quelques jours ou quelques semaines. D'autres resteront au foyer pendant plusieurs années. L'équipe d'éducateurs spécialisés suit ces enfants en difficulté pas à pas dans leur quotidien. Un peu comme des parents de substitution, ils veillent à leur bien-être, leur santé, leur hygiène et leur sécurité. Ils assurent également un suivi scolaire et procurent à ces jeunes en détresse un soutien moral constant. Une mission délicate, pour un métier qui exige à la fois une grande disponibilité et une capacité d'écoute, beau-

coup de persévérance, et une indéniable polyvalence. "C'est un métier que l'on fait par vocation, confie Patrick Serre, directeur du Foyer. Car on se retrouve face à des vécus extrêmement douloureux et l'on ne parvient pas à s'y habituer". La plupart des membres de l'équipe du Foyer Sainte-Dévote sont là depuis plusieurs années. Tous sont titulaires d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (ou à défaut d'un diplôme de moniteur éducateur) bac+2. "Ce qui correspond en réalité à trois années d'études", poursuit le directeur. Au-delà de son équipe d'éducateurs spécialisés, le Foyer Sainte-Dévote est par ailleurs accompagné dans sa mission par différents partenaires, notamment les pédopsychiatres du Centre médico-psychologique de la Principauté. De quoi assurer une prise en charge complète des enfants.

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

travaux publics

LA RUE DE LA TURBIE RENDUE AUX PIÉTONS

C'est d'abord une volonté d'information et de concertation qui a prévalu dans ce dossier : conviés à une réunion à la fin du mois de juin, les commerçants et les résidents de la rue de la Turbie ont été associés à la réflexion engagée par le service de l'Aménagement Urbain sur l'avenir de cette étroite venelle devenant, aux heures de pointe, une artère très fréquentée par les piétons. La coexistence des piétons et des véhicules ne pouvait plus durer. Les premiers, se rendant ou venant de la gare SNCF, se déplacent difficilement du fait de l'exiguïté des trottoirs "mangés" par les places de stationnement. Ils doivent emprunter la chaussée et mettent dès lors leur sécurité



La rue de la Turbie piétonne

en danger. Quant à la circulation des voitures, elle est souvent interrompue par des livraisons, ou tout autre événement susceptible de créer un encombrement dans la rue.

La solution retenue passe par sa transformation en rue semi-piétonne. " Nous avons prévu des aménagements se voulant le plus polyvalent possible, précise Olivier Lavagna, chef du SDAU. Nous pourrions adapter si, à l'usage, des nouveaux besoins apparaissent". La priorité est donnée aux piétons, avec une tolérance d'arrêt en pleine voie pour les véhicules de livraison. Les trottoirs et les places de stationnement vont être supprimés.

Le cheminement piéton sera matérialisé, à même la chaussée, par des différences de revêtement, des briquettes en terre cuite et une bordure enterrée en calcaire blanc. Aucun mobilier urbain (bornes, jardinières, candélabres) n'est prévu, pour accentuer encore l'impression d'espace. Les travaux vont commencer mi-août et se termineront fin novembre pour ne pas pénaliser le commerce de la rue pendant les Fêtes de fin d'année. L'accès au parking des Agaves est, parallèlement, rendu possible par la rue de la Turbie, ce qui se révèle positif pour l'activité commerciale.

interview

De mai à septembre, les eaux de baignade sont régulièrement contrôlées par des prélèvements effectués par la Direction de l'Environnement. Raphaël Simonet, ingénieur biologiste, participe directement au dispositif de surveillance mis en place.

Comment procède-t-on aux contrôles des eaux de baignades ?

Les prélèvements commencent au début du mois de mai. Ils sont effectués tous les lundis par nos soins, sur cinq points de mesures qui couvrent les trois zones de baignade de la Principauté. On prend ces échantillons à proximité de la plage du Larvotto, où il y a trois points de mesure, ainsi que sur la zone du Solarium et de la Plage des Pêcheurs. Une analyse microbiologique est ensuite effectuée par le laboratoire de la Direction de l'Environnement. On y recherche principalement les bactéries, les coliformes ou les streptocoques fécaux. Deux jours plus tard, chaque mercredi, nous avons les résultats qui sont ensuite interprétés et communiqués.

Le grand public a-t-il accès à ces résultats ?

Les résultats d'analyse sont directement dévoilés aux baigneurs. Ils sont informés par un affichage de différents tableaux explicatifs qui comportent plusieurs points détaillés. Chaque année, avant la saison d'été, nous établissons également une déclaration de conformité qui est affichée sur toutes les zones de baignade. Pour information, le bilan de 2008, révélé en avril 2009, indique que les eaux sont



Prélèvement des eaux de baignade

de qualité sur l'ensemble des sites testés. C'est le cas depuis plusieurs années.

Votre attention se porte-t-elle également sur la présence de l'algue *Ostreopsis Ovata* ?

La Direction de l'Environnement apporte un soin particulier à la présence de cette algue. Dans le cadre de la surveillance de l'algue, un partenariat a été élaboré avec le Laboratoire d'Océanographie de l'Observatoire Océanologique de Villefranche sur Mer. Les prélèvements réalisés chaque lundi, et les comptages, sont effectués par les spécialistes du Laboratoire d'Océanographie. Ces derniers sont basés sur des échantillonnages d'algues et d'eau réalisés en plusieurs points sur le site du Larvotto. Les résultats nous sont ensuite communiqués sous 48 heures et nous les diffusons par la suite. Pour la qualité des eaux de baignade et pour le suivi de l'algue, le poste du Larvotto dispose de toutes les données pour informer correctement le grand public.

Voir aussi page 5, Santé publique

LE GESTE ECORESPONSABLE DU MOIS

LE SAVEZ-VOUS ?

- Les appareils électriques en mode "veille" consomment :
Un ordinateur de bureau avec écran consomme entre 80 et 200 Watt en fonctionnement et entre 20 et 60 Watt en mode veille...

Eteint, il ne consomme plus rien !!!



Je m'absente temporairement pour une réunion, déjeuner... : j'éteins mon écran d'ordinateur

La consommation d'énergie en excès contribue à l'augmentation de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre.

Améliorons nos comportements au bureau !

Etre ecoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.

LE SAVEZ-VOUS ?

- Seulement **0.3% de l'eau douce mondiale est réellement utilisable** c'est-à-dire 0.07% de la totalité de l'eau présente sur la planète
- Des fuites qui coûtent cher : **un robinet qui fuit équivaut à 35 m³ d'eau perdus** par an et une chasse à 250 m³ !
- Dans un immeuble de bureau, **la consommation d'eau est de 15 à 20 litres par personne et par jour.**

Département des Relations Extérieures

initiative

DE JEUNES EXPATRIÉS AU SERVICE DES PROJETS DE COOPÉRATION

A l'instar de ce qui se fait déjà dans la plupart des pays développés, Monaco a créé en 2008 un programme de Volontaires Internationaux Monégasques (VIM) qui a rapidement pris de l'ampleur. A l'heure actuelle, sept VIM sont en mission dans des pays cibles de la coopération monégasque : bassin méditerranéen, Afrique sub-saharienne, Océan Indien. Ils remplissent des missions d'aide au développement, de 1 an

renouvelable jusqu'à 3 ans, auprès de partenaires locaux soutenus par la coopération monégasque. Pour donner une idée des projets auxquels les volontaires internationaux sont amenés à se consacrer, un poste de "Chargé de projet village" est actuellement à pourvoir au Sénégal, au sein de l'ONG Espoir pour la Santé qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations villageoises. Les candidats

sont des jeunes âgés de 21 à 35 ans, diplômés de l'enseignement supérieur ou technique, avec au minimum une année d'expérience professionnelle et une expérience à l'étranger. Les Monégasques sont prioritaires mais à défaut, d'autres nationalités sont éligibles*. Pendant la durée de leur mission, les VIM sont en contact très régulier avec Bénédicte Schutz, Administrateur principal à la DCI, à l'origine du programme et Sophie ROBIN,

également Secrétaire des relations extérieures au sein de cette Direction. Avant leur départ à l'étranger et compte tenu des conditions d'exercice quelquefois difficiles de leur mission, les VIM reçoivent des formations préalables nécessaires à une expatriation longue durée (santé, gestion de projet, aide au départ...).

L'objectif de la DCI est de porter à 10 le nombre de VIM en 2010.

(* Sur les 7 VIM actuellement en mission, 4 sont Monégasques.

Visite du Directeur Exécutif Onusida



La Princesse Stéphanie et Michel Sidibe

La récente visite (29 mai) de Michel Sidibe, Directeur Exécutif de l'Onusida et Secrétaire général adjoint des Nations Unies, confirme l'engagement financier de Monaco en faveur de la lutte internationale contre le Sida. Le Gouvernement Princier avait signé en 2007 un accord cadre de coopération prévoyant une contribution minimale de 75.000 \$ par an à l'Onusida.

La Principauté a ainsi participé au cofinancement du plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA au Burundi et de deux projets de sensibilisation et de prévention en partenariat avec le PNUD et l'UNESCO. La visite officielle de Michel Sidibe permet de proroger cet accord, arrivé à échéance le 27 février 2009, et d'augmenter la contribution à 100.000€ par an pour la période 2009/2010. Reçu en audience privée par S.A.S. le Prince Souverain, Michel Sidibe s'est également rendu dans les locaux de Fight Aids Monaco en compagnie de S.A.S. la Princesse Stéphanie,

le Gouvernement Princier alloue actuellement près de 900.000€ en faveur de programmes visant la prévention et la lutte contre le VIH/Sida, au Burundi et à Madagascar, en partenariat avec l'UNICEF, Fight Aids Monaco et l'AMADE Mondiale.

Ambassadrice Itinérante de l'Onusida et Présidente de Fight Aids Monaco. Il a pu s'entretenir en toute intimité avec des membres séropositifs de l'association.

M. Jean-Jacques Campana, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et de la Santé, et M. Frédéric Platini, Directeur de la Coopération Internationale, sont intervenus, lors d'une réunion de travail au Ministère d'Etat, sur les politiques nationales et internationales menées par la Principauté en faveur de la lutte contre le Sida.

→ NOMINATION

M^{lle} Céline VAN KLAVEREN a rejoint la Direction des Affaires Internationales le 11 mai 2009, en qualité de Rédacteur principal. Titulaire d'un Master de Droit environnemental international de l'Université Macquarie en Australie, l'intéressée sera tout particulièrement en charge du suivi des dossiers environnementaux.

interview

Dans le cadre du 60^e anniversaire de son adhésion à l'Unesco (6 juillet 1949), La Principauté est candidate au Comité Exécutif de l'Organisation internationale. Les élections se tiendront en octobre lors de la 35^e Session de la Conférence Générale. S.E.M. Jean Pastorelli, Ambassadeur, Délégué Permanent de Monaco auprès de l'Unesco, fait le point sur cette candidature.



S.E.M. Jean Pastorelli

La Principauté n'a jamais exercé de mandat au Conseil Exécutif de l'Unesco mais depuis 1949, date de son adhésion, Monaco entretient des liens étroits avec cette organisation, lesquels ?

Depuis 1949, Monaco a effectivement eu l'occasion de travailler très étroitement avec l'Unesco dans un grand nombre de domaines. Dans la période la plus récente, il est possible de citer les Conférences tenues à Monaco sur la "Bio Ethique et l'Enfant" à l'initiative de SAR la Princesse de Hanovre, Présidente de l'AMADE, ou encore des Conférences sur "l'Ethique de l'Information" (Infoéthique) ainsi que les multiples Conférences organisées conjointement avec l'Unesco ou la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI), qui en dépend, sur les océans et enfin, en dernier lieu, la "Réunion d'Experts" sur la région Arctique,

présidée par S.A.S. le Prince Albert II. La Principauté de Monaco prend part également très activement aux grandes Conventions de l'Unesco, telles que la Convention sur la protection de la diversité des expressions culturelles ou la Convention pour la sauvegarde du patrimoine mondial immatériel.

Quelles perspectives s'ouvrent à Monaco si sa candidature est retenue ?

Une éventuelle élection au Conseil Exécutif permettrait de mieux affirmer la présence de la Principauté de Monaco au sein des organisations internationales et de mieux mettre en valeur les actions qu'à l'initiative de S.A.S. le Prince Albert II et de Sa Famille, elle a prise dans un grand nombre de domaines tels que le réchauffement climatique, avec la protection de l'Environnement, la lutte contre la désertification, la lutte contre la déforestation et l'accès à l'eau, l'éducation des jeunes filles pour laquelle SAR la Princesse de Hanovre est Ambassadrice de Bonne Volonté à l'Unesco, la coopération internationale, notamment avec l'Afrique, et la lutte contre le Sida, pour lequel S.A.S. la Princesse Stéphanie est Ambassadrice de Bonne Volonté de l'ONU-Sida.



Le Grand départ en images : retour sur les temps forts



Ouverture de la permanence le 1^{er} juillet



Présentation des équipes à la presse et au public le 2 juillet



Défilé de la caravane publicitaire



Départ de la 1^{ère} étape le 4 juillet



Arrivée du Contre la montre



Départ de la 2^e étape Place du Casino le 5 juillet

Le carnet de la fonction publique

DEPUIS LE 01/06/09

Nouveaux entrants

- **BLANCHY Thomas**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **PROJETI Sybille**
Troisième secrétaire d'Ambassade à la Délégation Permanente auprès de l'Unesco - Paris
- **DE SIGALDY Jean-Charles**
Administrateur à la Direction de l'Expansion Économique
- **FAUTRIER Émilie**
Commis-décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État
- **FAURE Sabrina**
Secrétaire-sténodactylographe à la Direction des Affaires Internationales
- **BAEHREL François**
Jardinier au Service de l'Aménagement Urbain
- **SICCARDI Sébastien**
Chef de Section au Conseil National

Mouvements de personnel & promotions

- **KADDOURI Boutaiba**
Aide ouvrier professionnel au Service de l'Aménagement Urbain est promu ouvrier professionnel 1^{ère} catégorie au sein du même service
- **MOULY Philippe**
Inspecteur à la Direction de l'Habitat est promu inspecteur principal au sein du même service
- **RICHELMI Marc**
Surveillant à la mairie - Jardin Exotique est promu agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **BLANCHY Fabienne**
Attachée à la Direction du Travail est promue contrôleur au sein du même service
- **LE JUSTE Sophie**
Sténodactylographe au lycée Albert 1^{er} est promue commis-archiviste au Secrét. du Conseiller de Gov. Affaires Sociales
- **PELLICANO Alain**
Plombier-électromécanicien au Stade Louis II est promu surveillant de gestion au sein du même service
- **ORENGO Stéphanie**
Commis à la Direction des Services Fiscaux est promue attachée à la direction de l'Expansion Économique

- **BLANCHI Philippe**
Ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire au corps diplomatique - Croatie est promu ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire au corps diplomatique - Roumanie
- **MANUELLO Candice**
Secrétaire sténodactylographe à la Direction de la Coopération Internationale est promue attachée au sein du même service
- **MARMENTEAU Claude**
Chef de section à la Direction de l'Environnement est promu chef de division au sein du même service
- **MEDECIN Anne**
Chef de division à la Direction des Affaires Internationales est promue adjointe au directeur au sein du même service
- **VASSALLO Marc**
Secrétaire au Secrétariat Général du Ministère d'État est promu adjoint au secrétaire général au sein du même service
- **FROISSART Jérôme**
Chef de division à la Direction de la Coopération Internationale est promu adjoint au directeur au sein du même service

Départs à la retraite

- **ROSCOCHER Géraldine**
Attachée à la Direction de l'Expansion Économique
- **QUENESSION Xavier**
Carabinier 1^{ère} classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **FAGGIOLI Roger**
Commis à la Direction des Services Fiscaux
- **MARINO Nathalie**
Commis à la Direction des Services Fiscaux

JDA n° 10 - Juillet 2009
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Roux
Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse
Conception & réalisation
Media & Events
Photos
Charly Gallo, Franck Labono, D.R.

Remerciements
Geneviève Berti, Julien Cellario, Candice Fabre, Robert Ginocchio, Élodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

Imprimé sur papier recyclé